



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chantier de la maturité en quatre ans – Projet MAT-EO

Une véritable opportunité pour les élèves de l'école vaudoise

En 2038, les maturités délivrées à l'issue d'un cursus en trois ans au gymnase ne seront plus reconnues en Suisse. Une échéance qui paraît lointaine, mais dans les faits, le travail commence maintenant. Le Canton de Vaud a choisi de saisir cette opportunité pour revoir plus largement la fin de la scolarité obligatoire et les transitions vers les formations postobligatoires. L'objectif est de fluidifier les parcours vers les universités, les hautes écoles, mais aussi vers les formations professionnelles. L'idée est que chaque parcours soit cohérent avec ses débouchés tout en répondant aux exigences des hautes écoles. Selon les objectifs définis, la première volée d'élèves à faire une maturité en quatre ans commencera à la rentrée 2032-2033. L'avancement du chantier peut être suivi en tout temps sur www.mat-eo.ch.

Si l'échéance de 2038 paraît lointaine, c'est véritablement en ce début d'année 2024 que s'ouvre le chantier de l'école de maturité en quatre ans afin d'être prêt dans les temps. Le Canton de Vaud vise le calendrier suivant: la première volée devrait démarrer en août 2032 le nouveau cursus en quatre ans au lieu de trois, harmonisé avec le reste du pays. Comme annoncé, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle entend relever ce défi d'envergure, mais aussi profiter de cette opportunité pour revoir plus largement toutes les transitions entre école obligatoire et postobligatoire. Les ambitions sont notamment une meilleure orientation, qu'elle soit professionnelle ou académique, davantage de fluidité dans les parcours et la diminution des redoublements. Ceci dans un contexte de pénurie de personnel dans de nombreux métiers, qui pousse à rechercher plus d'efficacité.

Des compétences supplémentaires et en lien avec les exigences des hautes écoles

Le passage de trois ans à quatre ans en maturité gymnasiale « sera mis à profit pour forger une formation plus exigeante, remplissant les attentes des hautes écoles qui ont augmenté ces dernières années » a expliqué Frédéric Borloz, le conseiller d'Etat en

charge de la formation. Le renforcement des compétences transversales des futures bachelières et bacheliers vaudois est une priorité de la nouvelle maturité et du Plan d'études cadre national. Il ne s'agit donc pas d'étaler sur une année supplémentaire les mêmes apprentissages menés aujourd'hui en trois ans, même si cela permettra d'alléger et d'équilibrer les grilles horaires vaudoises qui comptent parmi les plus chargées de Suisse.

Le modèle 10/11+4 demande une révision partielle de la LEO

Comme annoncé en juin 2023, le Canton de Vaud prévoit de conserver l'accès à l'école de maturité à la fin de la 11e tout en le rendant possible à la fin de la 10e pour les élèves dont les résultats le permettent. Ce modèle mixte, dix ans ou onze ans d'école obligatoire puis quatre ans au postobligatoire, requiert des ajustements législatifs. Une révision partielle de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) est donc mise en chantier avec un focus sur les 9^e, 10^e et 11^e années, qui s'inscrit aussi dans le cadre d'un bilan de cette loi demandé par le Grand Conseil.

Associer les compétences du terrain à une gouvernance fédératrice

Actuellement, quelque 3000 jeunes Vaudoises et Vaudois obtiennent chaque année la maturité gymnasiale. Selon les premières projections, d'ici 2032, une centaine de classes supplémentaires devront être ouvertes pour absorber les effets de l'ajout d'une 4^e année. Pour relever ce défi logistique et financier, le département de la formation travaillera en collaboration avec tous les services de l'Etat concernés. Les discussions commencent aussi avec la Haute école pédagogique Vaud pour analyser les besoins en termes de formation d'enseignantes et d'enseignants. Au vu du travail pédagogique, logistique et législatif à mener, la gouvernance du projet est un maillon essentiel de sa réussite. Un soin tout particulier est apporté à associer l'ensemble des partenaires de la formation afin de faire émerger solutions et compromis. Une plateforme d'échanges, créée dans ce but, réunira l'Association vaudoise des parents d'élèves, les syndicats du corps enseignant, les associations des directions d'établissements et les hautes écoles. Le dialogue sera aussi régulièrement mené avec les organisations économiques et les entreprises formatrices.

Un site d'information en ligne pour suivre l'évolution du projet

Pour suivre le développement du projet baptisé MAT-EO - pour maturités (gymnasiale, professionnelle et spécialisée) et école obligatoire - le site www.mat-eo.ch est mis en ligne. Les parents et le corps enseignant y trouveront, entre autres, un outil permettant de savoir si leurs enfants et élèves seront ou non potentiellement concernés par le passage de la maturité en quatre ans. Le Conseil d'Etat mesure l'importance du projet et de ses enjeux pour le Canton, la jeunesse et les familles vaudoises. Ce chantier donne l'opportunité d'améliorer le parcours de formation de manière globale, que ce soit l'accès aux formations, la future insertion professionnelle ou l'entrée dans les études académiques. En cela, il contribuera durablement à la qualité du système éducatif et à l'excellence des hautes écoles du Canton.

Le Conseil d'Etat répond dans la foulée à deux interventions parlementaires sur la maturité en quatre ans.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 mars 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

LIEN(S)

Vidéo de résumé de la conférence de presse

Site d'information sur le projet: www.mat-eo.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)